

Un abus dangereux : (chronique genevoise) : 2

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 49 [i.e. 50]

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

soufflé le trin venet de partir on entendait encore lé kornetées dé garde dan le lointin je reste là toutébobis san scavoir que fair enfin voilà que bon je me décide à parti à pié que je me di que jariverai toujou assé za temp en prenant le pat à Kssellerré je me met en route o mon povre ami de Morge quele souffairte jamai j'aurai cru que c'éte si long quessa panse donc que je sui resté trois jours pou reveni que j'ai bien cru que j'arriveret plu enfin si je te racontet toute lé piripicies de mon retou ça seret trop long je va te dir seulement lé zendroits ousse que j'ai fait mes ettappent d'abore que j'ai bu une karettent à Silligni épi encore une à Kran éqi encore une à Burresin épi à Pairoard épi à Obone épi à Halleaman épi à Ecu-blanc enfin que je sui arivé à Lausan le mécredi soir tout arkafailé que mon mètre après qui ma hu traité de roufian de rupe-tou et de toute sorte d'inphamie il m'a mi frou dehor que me voila a présent sure le pavet

adieu bien chair et tandre ami

Ton tou désvoué et imphortuné ami

JEROME PATURROND esquesse garsson d'écuri.

Poste à Gritton. Com je veu fair un livre pour raconté tout ce qui m'est venu dans ce gieu de voyage je t'en donnerai un.

Au Conteur Vaudois.

Ami *Conteur*, le vent d'automne
Voit fuir le second de tes ans,
Mais des bois, s'il prend la couronne
Il te promet nouveau printemps.
Peut-être est-il des gens austères,
Fiers, ou sombres, ou bilieux,
Gens pleins d'esprit, nouveaux Voltaires.
Qui disent d'un air sérieux :
« Petit journal sans politique
Qui rit souvent d'un air moqueur,
Va, tu n'as rien d'académique :
Ne reviens plus, petit *Conteur* ! »

Petit *Conteur*, ta jeune plume
Parfois a dépeint leurs travers :
Leur amour-propre s'en enrume,
Méprisant ta prose et tes vers....
Mais qu'ils sont rares, je t'assure,
Ceux qui, francs, gais et bons Vaudois,
N'aiment pas, dans ta libre allure,
Entendre résonner ta voix !...
Je connais plus d'un pauvre sire,
Plus d'un vieillard dans la langueur,
Qui, te voyant, ont un sourire
Et disent : « Bon, c'est le *Conteur*. »

Petit *Conteur*, que ton sourire,
Parfois sarcastique et mutin,
Vienne encor cet hiver nous dire ;
« A tous, amis, je tends la main ;

Je suis jeune et, partant, volage ;
Mes écarts méritent pardon.
En vieillissant je serai sage
Et pour Valleyre et pour Moudon...
Oui, je veux que partout on dise :
« Nous aimons ce petit causeur. » —
Qu'on me repousse ou qu'on me lise,
Je serai toujours le *Conteur* ! » —

Oui, sois content ; la politique
Troublerait ton jeune cerveau ;
Que jamais l'acérbe critique
Ne vienne souiller ton berceau.
Alors, ami, ta bien-venue
Sera fêtée en tous les lieux ;
Ta bonne humeur est bien connue.
Le vieil abonné, gracieux,
Va s'en aller montrant tes pages,
Dire à chacun d'un air courtois :
« Prenez, prenez, vous serez sages,
Mon ami, le *Conteur Vaudois* ! »

A. CLÉMENT-ROCHAT.

UN ABUS DANGEREUX.

(Chronique genevoise.)

2.

A peine quelques minutes s'étaient-elles écoulées depuis que Madeleine avait émis cette proposition, lorsqu'un beau jeune homme un peu moins blond que sa sœur, doué d'une de ces figures heureuses et sympathiques qui séduisent au premier coup d'œil, entra étourdi dans la pièce où se trouvaient ces dames.

— Tu es donc incorrigible, Georges, lui dit sa tante ; tu sautes tous les paillasons plutôt que de t'y arrêter, et je calcule tes visites par la saleté de mon parquet.

— Ah ! pardon, chère tante ? Ai-je encore oublié aujourd'hui ?... N'en accusez que mon désir de vous voir plus vite.

— Tu es aussi hypocrite que ta sœur.

— Madeleine, hypocrite ? Quelle injure !

— Je sais ce que je dis ; vous me câlinez tous les deux pour ne pas que je gronde ; jamais vous n'êtes si gentils pour moi que lorsque vous avez des torts.

— Nous voulons te raconter quelque chose, mon frère, dit la jeune fille enchantée de changer le sujet de la conversation ; ne va pas rire, au moins, tu nous désobligeras.

— C'est donc grave, ce que vous avez à me dire ?

— Très grave, mon neveu.

— Alors je prends ma figure de circonstance et j'écoute.

— Figure-toi d'abord que cet appartement est hanté par des esprits !

— Du moment que vous y êtes, ma tante, j'admets qu'il y en a un ; quant à Marianne, zéro ; elle le met tout dans ses sauces.

— Flatteur ! ce n'est pas ce que j'ai voulu dire, je te parle d'esprits ténébreux, diaboliques, infernaux qui viennent se promener la nuit dans ma demeure et ne craignent pas de troubler mon sommeil en marchant avec de gros souliers ferrés.

— Alors, ma tante, je n'y suis plus ; vous mélangez les esprits et les souliers ferrés, deux choses qui me semblent incompatibles.

— Que tu es enfant, Georges, lui dit sa sœur ; tu comprends bien que l'apparition qui se montre ici depuis quelque temps possède un corps, sans cela on ne l'aurait pas vue.

— Il fallait me le dire tout de suite. Continuez, ma tante, je crois lire un roman d'Anne de Radcliffe.

— Depuis quelques semaines j'entendais aller et venir fermer les portes à des heures indues, et chaque matin je grondais Marianne pour ses courses nocturnes qui me déplaisaient souverainement.

La pauvre fille niait et nous avions là-dessus des discussions très-longues et très-vives.

Enfin, une nuit, elle entendit comme moi un pas lourd qui cheminait en long et en large de la cuisine, et par l'ouverture du rideau de son alcôve, elle vit distinctement un homme appuyé contre la fenêtre.

Dans son effroi elle se couvrit les yeux de son drap, suspendit sa respiration et ne tarda pas à entendre sortir l'étrange visiteur qui ne commit aucun dégât dans la maison.

Le lendemain, elle vint aussi pâle que la mort me raconter sa frayeur ; il était impossible de suspecter sa véracité. D'ailleurs je n'attendis pas longtemps avant de me convaincre par moi-même de la fidélité de sa description. Cette nuit un homme est entré dans ma chambre, s'est assis dans mon fauteuil pendant une heure au moins, puis est ressorti sans prendre de précautions pour ne pas être entendu.

— Il faut faire changer votre serrure, ma tante, et les esprits cesseront de vous importuner.

— Septique!... Tu crois que celui qui entre possède une clé de mon appartement?

— Sans doute!

— Tais-toi!... tu me fais mal!... Oh! que je suis malheureuse d'être entourée de gens sans foi!

— Ne vous fâchez pas, ma tante, dirent les deux jeunes gens en serrant affectueusement les mains de M^{lle} Mareillo, nous chercherons un autre moyen de vous débarrasser de cet hôte mystérieux.

La vieille demoiselle que de bonnes paroles calmaient toujours, reçut avec bonheur les tendres caresses dont on l'entourait et la sérénité reparut sur son visage.

— J'ai une idée! s'écria tout à coup Georges en bondissant sur sa chaise ; si vous vous fiez à moi, je vous garantis que le revenant sera rigoureusement exorcisé.

— Comment? dirent les deux femmes.

— Voici. Un de mes amis, fervent adepte de toutes les sciences mystérieuses, se livre dans ses moments de loisir à l'étude de la magie pour combattre les influences pernicieuses du mauvais ange ; je le ferai venir, mais pour qu'il puisse opérer, il est nécessaire de le laisser complètement seul dans la maison. Ma tante, y consentez-vous?

— Tu me garantis la religieuse moralité de ce jeune homme?

— Sur mon âme!

— Alors fais-le venir.

— Eh bien, chère tante, Madeleine vous accompagnera cette après-midi à la promenade, vous donnerez congé à Marianne, et dès ce soir vous pourrez dormir tranquille, je vous en donne ma parole d'honneur.

II

Le hussard.

Quelque temps après la scène que nous venons de reproduire, M^{lle} Mareillo racontait à plusieurs dames groupées autour du feu combien les exorcismes de l'ami de Georges avaient été efficaces pour chasser l'indiscret fantôme de son logis.

Un observateur aurait vu peut-être, sur la bouche du jeune homme, errer un de ces sourires contenus dont il faut saisir le fugitif éclair ; mais personne ne s'en aperçut et tout le monde loua les bienfaits de la magie que la génération actuelle traite avec un impertinent dédain.

On cita mille faits à l'appui de cet axiome, chacun apporta son contingent d'anecdotes incroyables et la pauvre Madeleine troublée finit par douter des témoignages de sa raison.

Pendant que ces dames parlent horoscopes, magie et sortilèges, laissons-les un instant pour nous transporter au troisième étage de la même maison.

(La suite au prochain numéro.)

Dans le Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse, de Lutz, traduit par J.-L.-B. Leresche, notre savant et caustique concitoyen, on lit à l'article *Zurich* les lignes suivantes, sur ce qui concerne le bétail de ce canton :

« Le nombre des chevaux n'est pas grand ; celui des juments poulinières, proportion gardée, moins grand encore, celui des étalons moins encore.

Il n'y a pas d'ânes quadrupèdes dans le canton de Zurich. »

(Page 824, édit. de Lausanne, 1857.)

Une compagnie anglo-française est, dit-on en voie de formation pour la construction de deux chemins de fer dans Paris, l'un parcourrait la ligne des boulevards depuis l'ancienne barrière du Trône jusqu'à l'arc de triomphe de l'Etoile ; l'autre desservirait les rues Saint-Honoré et de Rivoli avec embranchement, d'une part, vers la Chaussée-d'Antin ; de l'autre, sur le boulevard Sébastopol.

Un portier venait de refuser un locataire sous prétexte qu'il avait des enfants.

Au même instant deux gamins descendent l'escalier.

— Vous voyez bien qu'il y a des enfants dans la maison, s'écrie le locataire repoussé.

— Ce ne sont pas des enfants, Monsieur, fait le portier, ce sont les *filz du propriétaire*.

Un curé de campagne faisait une quête pour ses pauvres chez un de ses paroissiens plus riche que généreux. Le brave quêteur mettait dans sa démarche tant de zèle, tant d'obstination que l'avare exaspéré, lui donna un soufflet.

Le bon prêtre rougit ; mais d'une voix dont la douceur n'était pas altérée, il répliqua :

— Pour moi très-bien ; mais pour mes pauvres !

Le brutal, confus et émerveillé, lui donna cinq cents francs.

Pour la rédaction : L. MONNET. S. CUÉNOUD

Au magasin **MONNET**, place St. Laurent,

CABINET DE LECTURE,

Albums pour photographies, buvards, portes-feuilles, papeteries, coffrets, nécessaires pour dames ; livres illustrés et albums de gravures pour la jeunesse.

Articles pour fumeurs : étuis à cigares, porte-cigares et pipes d'écumes ; petits caissons de cigares, etc.

Calendriers et agendas. — Porte-monnaies.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.